

## 12.—Passif des banques à charte, années civiles 1928-1931.

NOTA.—Les chiffres de ce tableau représentent des moyennes établies chaque année d'après les rapports mensuels.

Nomenclature.	1928.	1929.	1930.	1931.
Dû au public—	\$	\$	\$	\$
Billets en circulation.....	176,716,979	178,291,030	159,341,085	141,438,920
Balance due au gouvernement fédéral, déduction faite des paiements faits pour son compte.....	42,219,976	77,815,312	47,706,626	48,978,777
Avances en vertu de la loi des Finances.....	51,528,333	82,916,667	37,308,333	19,416,666
Balance due aux gouvernements provinciaux.....	21,846,611	24,536,732	28,036,339	24,372,336
Dépôts du public remboursables à vue au Canada.....	677,467,295	696,387,381	622,895,347	578,604,394
Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe au Canada.....	1,496,608,451	1,479,870,058	1,427,569,716	1,437,976,749
Dépôts effectués hors du Canada.....	372,452,532	418,138,374	390,403,559	332,902,489
Dépôts faits par d'autres banques au Canada et balances dues à ces banques.....	15,496,756	14,528,474	14,831,131	12,596,946
Balances dues à des banques et correspondants du Royaume-Uni.....	13,449,698	25,693,879	11,539,556	5,301,868
Balances dues à des banques et correspondants hors du Canada et du Royaume-Uni.....	63,038,671	100,254,711	64,076,035	62,055,917
Billets à payer.....	12,048,303	10,842,329	9,187,617	4,489,370
Acceptations de lettres de crédit.....	97,624,647	100,473,804	90,355,973	67,896,762
Passif non compris sous les rubriques précédentes.....	4,243,913	5,754,347	6,278,946	5,523,025
<b>Totaux, passif envers le public.....</b>	<b>3,044,742,165</b>	<b>3,215,503,098</b>	<b>2,909,530,263</b>	<b>2,741,554,219</b>
Dû aux actionnaires—				
Capital versé.....	122,839,879	137,269,085	144,560,874	144,674,853
Montant du fonds de réserve.....	134,087,485	150,636,682	160,639,246	162,075,000
<b>Totaux, passif envers les actionnaires.....</b>	<b>256,927,364</b>	<b>287,905,767</b>	<b>305,200,120</b>	<b>306,749,853</b>
<b>Grands totaux du passif.....</b>	<b>3,301,669,529</b>	<b>3,503,408,865</b>	<b>3,214,730,383</b>	<b>3,048,304,073</b>

**Dépôts, prêts et escomptes.**—Les prêts et escomptes consentis par une banque constituent un critérium de la prospérité générale ainsi que de la solidité d'une banque. Ils révèlent les canaux dans lesquels est dirigée une proportion considérable des fonds confiés aux banques; de plus, la comparaison que l'on peut faire des placements faits au Canada ou à l'étranger, ainsi que la durée des prêts, sont d'un haut intérêt dans l'appréciation de la situation économique.

Les dépôts reçus par une banque, qui sont souvent le produit d'une ouverture de crédit consentie par cette banque elle-même, sont également d'une grande importance en ce qu'ils donnent la mesure du chiffre d'affaires accomplies en une période donnée. Les dépôts de fonds en espèces (en plus grande partie payables après avis ou à une date fixe) viennent, naturellement, s'ajouter aux crédits provenant de prêts ou d'ouvertures de crédit.

Les tableaux 13 et 14 énumèrent les dépôts effectués et les prêts consentis par les banques chartrées canadiennes, pendant les années 1927 à 1931.